

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bailly-Delaby, 9 février [1846]

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Bailly-Delaby](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 février 1846](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Bailly-Delaby](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

### Description

Résumé Facturation de marchandises de la manufacture Godin-Lemaire.

Notes Le brouillon occupe la partie médiane du folio 60v.

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)  
"Godin"

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBailly-Delaby

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieMarchand de fers et de fonte à Guise (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire en 1843.

## Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815

Collation1 p. (60v)

Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

10

utte monne n'igalera pourtant probablement pas la partie équitable  
surtout si je suis tenu de payer pour empêcher la efface  
de payer à l'aubergiste a quel demandeur pour magasinage  
et quel progrès fait à leur la théorie sociétaine ?

Nous entrons en ce phase d'apostolat des expositions publiques  
paraissent parfaitement toutes des habitans de nos campagnes  
nous ne desesprons pas que bientôt utr die eaka dominante  
chez le peuple et quelle doit faire germer bientôt en  
une une espérance et une foi commune

toujours votre devoué et dévoué  
+ si vous voudrez utr affaire mon terminer et que je doive  
rendre ici le montant de l'indemnité sous une forme convaincante  
par votre prochain letter a que je vaux de vous en confirmer  
en un bon sens favor

9 février Monsieur une notice au courrier

le montant de mes honoraires sera suivant posture que  
je vous en ai arrêté a fr 246,60  
votre facture a fr 342,50  
reste fr 244,35

Je vaut je disposerai en mon mandat que vous en garderez  
prochain  
je vous prie de remettre au porteur à Risog à bonnes  
quel nous payera  
par 11 de ce mois

9 février

Monsieur votre carte et au guise

j'ai l'honneur de vous donner avis que je vais  
de disposer que vous les sommes suivantes pour me régler  
des diverses sommes que je vous ai faites et faire la somme  
en mon mandat jusqu'à présent soldé de mes factures du 06.2050  
30 octobre fr 553,15

en mon mandat faire au garde prochain faire.

Sortie de ma fr 200 et 300 fr 152,60

et en mon mandat faire au garde prochain

pour soldé de ma facture du 10 janvier à Risog

est apporté le pris des effets que je vous ai enlevé

depuis

voulez prendre note de ces dispositions et bien

veuillez les annuler à l'avenir

9 février

ag m n<sup>e</sup>

Monsieur Risog Dabat

je fais l'avantage de vous remettre par vous un pris  
de mon ordre du 30 janvier il est à fr 195,00  
dont suivi de mon ordre  
je vous prie de prendre note que je dispose sur vous  
valuer au 25 mars 2<sup>e</sup> fr 651,69

et au 25 mars 3<sup>e</sup> fr 146,9

destitué de faire honneur a ces deux lettres ag

604